

COMMUNAUTE DE COMMUNES SOMME SUD OUEST

TERRITOIRE C0.5

ECHEANCIER DE PRELEVEMENT 2025 REDEVANCE FOYER 1 PERSONNE

Pour le règlement de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères, vous avez opté pour le prélèvement automatique. Vous serez donc prélevé du montant indiqué suivant l'échéancier ci-dessous.

Date	Montant
12 mai 2025	20.00 €
12 juin 2025	20,00 €
15 juillet 2025	20,00 €
12 août 2025	20,00 €
12 septembre 2025	20,00 €
13 octobre 2025	20,00 €
12 novembre 2025	17,00 €
Total	137.00 €

PENSEZ A SURVEILLER L'APPROVISIONNEMENT DE VOTRE COMPTE